



LE GROUPE LA POSTE

Madame La Maire, Monsieur Le Maire

Depuis le début de la crise, afin de protéger la santé des postiers, La Poste se recentre, sur ses missions essentielles au service de la population tout en adaptant son organisation. Cette adaptation se fait en concertation permanente avec les autorités sanitaires, la médecine du travail et les organisations syndicales.

La Poste assure ainsi la continuité de ses principales missions et du service public tout en renforçant au fil des jours sa présence territoriale et ses services à la population. Nos équipes sont mobilisées et nous travaillons sans cesse à l'amélioration de nos missions d'importance vitales.

Dès cette semaine, La Poste maintient ses services de lien social 6 jours sur 7 (portage de repas, de médicaments et de veille auprès des aînés) et renforce :

- la distribution de la presse sur 1 journée supplémentaire (le lundi ou le mardi) en plus des 3 jours actuels, mercredi, jeudi et vendredi.
- la distribution du courrier et des colis de 3 jours à 4 jours en fonction des contraintes de déconfinement progressif sous réserve d'impératif sanitaire
- la présence postale, en concertation avec la Commission départementale de présence postale territoriale, afin de porter le nombre de 146 bureaux opérationnels en Picardie dont 53 dans le département de l'Oise.
- 48 Distributeurs Automatiques de billets sur 52 en service dans le département.

Concernant les points de contacts en partenariat, La Poste travaille avec l'Association des Maires de France, pour augmenter significativement l'ouverture d'agences La Poste Agences Communales.

Ainsi, 101 La Poste Agences Communales sont ouvertes en Picardie dont 25 dans l'Oise et 19 La Poste Relais Commerçant. A la demande du maire, je vous confirme que La Poste peut fournir un écran de protection en plexiglas pour équiper le guichet de l'agence postale.

La liste détaillée des bureaux ouverts et des services disponibles est accessible via l'adresse suivante : <https://www.laposte.fr/particulier/outils/trouver-un-bureau-de-poste>

La Poste adapte également son parc de boîte aux lettres de rue qui a été aménagé en essayant de respecter deux critères : une BAL par commune et une BAL pour 1000 habitants, ceci avec un seuil minimum de 50% de BAL ouvertes. Elles sont collectées chaque semaine en fonction des volumes.

La Poste renforce également ses services au domicile.

- Envoi et retour de colis de sa boîte à lettres : Ce service en ligne permet à tout foyer disposant d'une boîte à lettres normalisée d'effectuer un envoi de colis ou un retour à un e-commerçant directement depuis sa boîte à lettres. Il est disponible sur [laposte.fr](https://www.laposte.fr)
- Soutien des commerçants et artisans, en mettant gratuitement à leur disposition la solution « Ma Ville Mon Shopping ». Cette plateforme de vente en ligne inclut des services logistiques permettant aux acteurs économiques de proximité de poursuivre leur activité à distance tout en limitant les déplacements de la population.

Pour toute question, je reste bien entendu à votre disposition par mail yannick.lemerdy@laposte.fr

Veillez agréer, Madame la Maire, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Yannick LE MERDY

Délégué aux Relations Territoriales pour le département de l'Oise